



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2016.

A l'ouverture de la séance, Madame Le Maire donne la parole à M. GALLARD Jacques, Président du SIACEBA, pour une présentation sur le devenir du Syndicat suite à la fusion des deux communautés de communes.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 07 Novembre 2016.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- **Modification des statuts du SITS du Pays de Rabelais.**

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS (CCPB et TNO) :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Groupe de travail transports scolaires (29/11) – prolongation par la Région des contrats avec les compagnies de transports – harmonisation des transports – orientations politiques au sein de la future Communautés de Communes.
 - * Groupe de travail école de musique (24/11) – état des lieux sur les différentes structures au sein de chaque Communauté de Communes.
 - * Groupe de travail GEMAPI (25/11) – centralisation des informations afin de connaître les objectifs – organisation des compétences milieu aquatique, prévention inondation et des patrimoines.
 - * Groupe de travail équipement structurants (30/11) – recensement des différents équipements utilisés par les habitants de chaque commune du Bourgueillois, de Touraine Nord-Ouest et ceux hors commune.
- ☞ Décide, à la majorité, de retenir comme nom de la future Communauté de Communes : Touraine Ouest Val de Loire et retient, à l'unanimité, comme siège du futur EPCI : Cléré Les Pins.
- ☞ Autorise le Maire à signer le protocole d'accord relatif à la gouvernance du bassin versant de l'Authion, signe d'une solidarité pour deux objectifs : approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) avant la fin du premier semestre 2017 et mise en place,



au 1^{er} janvier 2018, d'un établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BOURGUEIL :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Conseil Communautaire (24/11) – adoption du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) à compter du 1^{er} décembre 2016 – mise en place d'une indemnité de départ volontaire – conservation et fusion de divers budgets (CCPB et CCTNO) – demande de subvention auprès des partenaires financiers pour la construction d'un Accueil de Loisirs sur la commune de Bourgueil – tarifs 2017 eau et assainissement – point sur les aides à l'investissement pour les entreprises du pays de Bourgueil (dispositif ADEB).
 - * Présentation programme d'aménagement numérique de territoire par M^{me} RAIMOND-PAVERO, Vice-Présidente du Conseil Départemental (24/11) – calendrier prévisionnel de déploiement de la fibre optique soumis aux candidats à la Délégation de Service Public (proposition pour La Chapelle Sur Loire en 2021) – plan de financement prévisionnel (hors habitat isolé) avec une participation de la future Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017 estimée à 3 911 055 €.
 - * Comité Enfance Jeunesse (28/11) – actions préalables à la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes – réorganisation des services – projet construction d'un ALSH – dématérialisation des inscriptions – réunion du premier comité technique sur les TAP en janvier ou février – projet PSC1 aux élèves des classes de CM2 de Bourgueil dans le cadre des TAP – Vernalis du 11 mars au 4 juin sur le thème « Fruits et légumes » - City Stade (enveloppe de 300 000 € votée par la CCPB – 4 communes ont soumis le projet : Benais et Saint-Nicolas pour 2017 / Ingrandes et Restigné pour 2018).
 - * Présentation Pays Loire Nature (21/11).
- ☞ Autorise la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil à se retirer du syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique et approuve l'adhésion de la CCPB au syndicat mixte ouvert Loire et Cher Numérique.

PROJET COMMUNAL :

- ☞ Après avoir pris acte du rapport d'analyse des offres élaboré par le Cabinet Safège décide de retenir l'offre la mieux disante, à savoir celle de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 359 770.71 € HT, soit 431 724.85 € TTC (variante comprise) et autorise Madame Le Maire à signer le marché avec ladite entreprise et toutes les pièces nécessaires à la réalisation des travaux.
- ☞ Adopte l'échéancier des travaux comme suit : démarrage début février et fin des travaux estimée à la mi-avril 2017.



- ☞ Après avoir entendu l'historique tracé par Madame Le Maire concernant les demandes de subventions formulées en 2016 dans le cadre de l'aménagement des travaux du Bourg, renouvelle auprès des services de la Préfecture sa demande de subvention au titre de la DETR 2017, auprès de la Région, une aide au titre du Contrat de Pays 2013-2018 ; les subventions au titre du FDSR 2016 (29 333 €) et de la réserve parlementaire (10 000 €) sont maintenues.

Mme GANDRILLE Christine quitte la séance et donne pouvoir à M. SERVANT Dimitri pour les délibérations à venir au cours de la présente séance.

- ☞ Est informé qu'une rampe provisoire d'accès au commerce sera réalisée et mise en place par les employés communaux préalablement à l'ouverture dudit commerce prévue en février ; dans le cadre des travaux d'aménagement du Centre Bourg, une rampe d'accès définitive sera réalisée par l'entreprise EUROVIA.

COMMERCE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la pré-réception des travaux du 24 novembre ; reste à réaliser, pour la commune, la pose de l'escalier et la création d'une ouverture (porte) au nord.

BATIMENTS - CAMPING - CIMETIÈRE :

- ☞ Réceptionne les travaux de remplacement des menuiseries de l'école Germaine Héroux (13 605 € TTC) ; réception des travaux de mise en peinture du logement à fixer.
- ☞ Prend acte de la modification du règlement intérieur du cimetière communal validé par le service juridique du Groupe Elabor.
- ☞ Est informé de l'intervention des Etablissement BODET semaine 50 pour le remplacement du cadran de l'Eglise (façade ouest) et la remise en service du cadran (façade sud).

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Entend le compte-rendu de l'entretien avec Mme BARAUD, Inspectrice de l'Education Nationales d'Indre et Loire concernant la situation de l'école maternelle : effectifs constants, pas de modifications envisagées.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la présentation du 28 novembre, en présence des élus de certaines communes environnantes, concernant les travaux de renforcement de la digue, Salle Pierre Desproges.



VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Est informé de la pose de 4 radars réalisée prochainement par CITEOS (816 € TTC) comme suit :
 - * Entrée Est du bourg (RD 952 – après le panneau 30 sur poteau EDF)
 - * Avant l'école Germaine Héroux dans le sens Nord-Sud
 - * Entrée Nord du Bourg sur la RD n°69 (intersection de la Petite Motte)
 - * Entrée Ouest (RD 952 – avant les maisons situées côté Loire).
- ☞ Examinera en commission, après avis du STA, la demande d'un administré concernant la vitesse excessive des automobilistes empruntant la rue du Boirot en raison du trafic important à proximité des feux tricolores lors des heures de pointe.
- ☞ Charge la commission de mener une réflexion sur le stationnement des véhicules au Port d'Ablevois, le long de la RD 952, gênant la visibilité pour les usagers venant de la rue du Port.

FINANCES :

- ☞ Afin d'ajuster les amortissements 2016, procède au virement de crédits comme suit :
Dépenses – chapitre 011 – article 60622 (carburants)- 490 €
Chapitre 042 – article 6811 (dotations amortissements) ...+ 490 €
- ☞ Afin de pouvoir régler le montant total de la participation de la commune à l'école de musique pour l'année 2015/2016, soit un montant de 16 646 €, procède au virement de crédits comme suit :
Diminution des crédits inscrits à l'article 61521 (terrains)- 2 000 €
Augmentation des crédits inscrits à l'article 65541
(Contributions au fonds de compensation des charges territoriales) + 2 000 €
- ☞ Fixe, à compter du 1er janvier 2017, les tarifs communaux (pas d'augmentation par rapport à 2016).

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Adopte les nouveaux statuts du SITS du Pays de Rabelais suite à la création d'une commune nouvelles « Les Coteaux S/ Loire » regroupant Ingrandes de Touraine, Saint-Michel Sur Loire et Saint-Patrice, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- ☞ Approuve l'adhésion des Communautés de Communes de Chinon, Vienne Loire et Pays de Bourgueil au SIEIL 37 et adopte donc les nouveaux statuts du Syndicat.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 24 novembre portant sur la stratégie locale de gestion du risque inondation vals d'Authion et de Loire et notamment sur la restitution des 3 ateliers ; chacune des 53 communes concernées devra se prononcer sur la priorisation des actions à court et moyen terme et sur les moyens d'y parvenir.



FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de la Saint Martin le 9 novembre sur les quais, du palmarès du Comice du Pays de Bourgueil le 19 novembre et de la Sainte Barbe le 3 décembre.
- ☞ Invite la population à assister à la cérémonie des vœux, Vendredi 6 janvier à partir de 18h30, salle Pierre Desproges.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Fixe la prochaine réunion de la commission pour la préparation du bulletin d'infos du 1^{er} trimestre 2017 et l'examen du bon à tirer du bulletin municipal annuel 2016/2017.
- ☞ Est invité à assister à l'Arbre de Noël des enfants du personnel et du Conseil Municipal vendredi 16 décembre à partir de 19h, salle de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h45.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 09 Janvier 2017 à 20h, salle de la Mairie.**